

2023-11-30-10 : Décision modificative n°1 au budget principal

L'an deux mille vingt trois, le trente novembre à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Virginie GUICHARD, Jean-Pierre BOISNEAU, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Sébastien DROCHON, Isabelle CHARRAUD, Alain BOURRIER, Christian MASSEROT, Pascal CHEVROLLIER, Muriel NOIROT, Nooruddine MUHAMMAD, Liliane LANDEAU, Joël ESNAULT, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Juanita FOUCHER, Marie-Hélène LEOST, Michel BOURCIER, Michel THÉPAUT, Emmanuel CHARLES

Pouvoirs :

Pascal CHEVROLLIER donne pouvoir à Jean PAGIS, Muriel NOIROT donne pouvoir à Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Liliane LANDEAU donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Joël ESNAULT donne pouvoir à Florence MARTIN, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Annick HODÉE, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Marie-Ange FOUCHEREAU

Membres en exercice :50
Membres présents :36
Pouvoirs :7
Quorum :26
Votants :43
Votes pour :43
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 24/11/2023
Date d'affichage: 08/12/2023

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20231130-2023-11-30-10-BF
Date de réception préfecture : 08/12/2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget et aux budgets annexes immobilier d'entreprises et zones d'activités économiques;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU la délibération du Conseil Communautaire N°2023-03-30-20 en date du 30 mars 2023, relative au vote du budget primitif « principal » pour l'année 2023 ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 15 novembre 2023 ;

VU l'axe 4 du projet de territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal ;

BUDGET PRINCIPAL									
Dépenses			Investissement			Recettes			
Nature	Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023	Nature	Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023		
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			0,00		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	500,00		500,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	401 000,00		401 000,00		
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	209 864,10	1 200,00	210 864,10	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	4 446 529,88		4 446 529,88		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	1 581 876,90		1 581 876,90	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES ATELIERS RELAIS			0,00		
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	359 700,00	53 800,00	423 500,00	20 IMMOBILISATIONS INCORPORÉES			0,00		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 307 691,87		2 307 691,87	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			0,00		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 526 340,28		5 526 340,28	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	750 000,00		750 000,00		
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 376 731,42		1 376 731,42	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 245 574,00		1 245 574,00		
4581 Opérations d'investissement sous mandat	1 216 035,50		1 216 035,50				0,00		
SOUS-TOTAL	12 589 140,17	55 000,00	12 644 140,17	SOUS-TOTAL	6 843 103,88	0,00	6 843 103,88		
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			0,00	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			182 326,53		182 326,53
Mouvement d'ordre									
			0,00	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	4 423 709,76		4 423 709,76		
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	750 000,00	5 000,00	755 000,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 300 000,00	50 000,00	1 350 000,00		
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	900 000,00		900 000,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	900 000,00		900 000,00		
Total Dépenses	14 249 140,17	60 000,00	14 309 140,17	Total Recettes	14 249 140,17	60 000,00	14 309 140,17		0,00
			14 309 140,17				14 309 140,17		
Fonctionnement									
Dépenses			TOTAL BUDGET			Recettes			
Nature	Total budget 2023	DM 1 2023	2023	Nature	Total budget 2023	DM 1 2023	TOTAL BUDGET 2023		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 676 398,50		3 676 398,50	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	299 804,00		299 804,00		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 683 830,00	70 000,00	9 753 830,00	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 252 900,00	415 000,00	3 667 900,00		
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 614 002,00	415 000,00	4 029 002,00	73 IMPOTS ET TAXES	13 667 912,00	149 000,00	13 816 912,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 489 170,00	20 000,00	3 479 170,00	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 433 271,00		4 433 271,00		
66 CHARGES FINANCIERES	55 000,00		55 000,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	390 900,00		390 900,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 826,50	1 000,00	2 826,50	76 PRODUITS FINANCIERS			0,00		
68 DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	20 000,00		20 000,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00		
			0,00	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			0,00		
SOUS-TOTAL	20 510 227,00	506 000,00	21 016 227,00	SOUS-TOTAL	22 034 787,00	561 000,00	22 595 787,00		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			0,00	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 039 149,76		4 039 149,76		
Mouvement d'ordre									
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 423 709,76		4 423 709,76	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	750 000,00	5 000,00	755 000,00		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	1 900 000,00	80 000,00	1 980 000,00	043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00		
043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC			0,00				0,00		
Total Dépenses	26 833 936,76	566 000,00	27 399 936,76	Total Recettes	26 833 936,76	566 000,00	27 399 936,76		

ENTENDU l'exposé de Madame LÉZÉ, rapporteur,

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20231130-2023-12-1030-BF
Date de réception préfecture : 08/12/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de la publication.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver la décision modificative n°1 au budget principal telle qu'exposée ci-dessus ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 30 novembre 2023
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président

Marie-Ange Fouchereau

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20231130-2023-11-30-10-BF
Date de réception préfecture : 08/12/2023

3 / 3

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de la publication.